

RAPPORT SUCCINT DU SEMINAIRE

Thème: « La Justice Nationale et Internationale dans la Lutte contre l'Impunité »

Du jeudi 21 au samedi 23 juin 2007, la fondation Konrad Adnauer, en collaboration avec la Cour Pénale Internationale, le Barreau pénal International, l'asbl Culture pour la Paix et la Justice et avec l'appui des Ambassades d'Allemagne et des Pays Bas en République Démocratique du Congo, a organisé au Grand Hôtel à Kinshasa, un séminaire de formation sur le thème : la Justice Nationale et Internationale dans la Lutte contre l'Impunité en RDC.

Première Journée : jeudi 21 Juin 2007

Après le mot de bienvenu de la Fondation Konrad Adnauer prononcé par Andrea et celui de la CPJ, par Me Liévin NGONDJI, modérateur du Séminaire, celui-ci a connu son ouverture par un discours de circonstance de Son Excellence Madame ODIA, Vice Ministre de la Justice.

Une pause café fut accordée aux participants, avant de suivre successivement les interventions ci-après, accompagnées toujours des moments intenses des débats :

I. Intervenants et leurs sous thèmes :

1) **Madame Laura Daris**, Centre International pour la Justice Transitionnelle

S/Thème1 : « **La Justice Transitionnelle dans les pays post-conflit** »

2) **Professeur LUZOLO BAMBI LESSA**

S/Thème2 : « **Le Principe de Complémentarité** »

3) **Colonel MUNTAZINI**, Directeur de Cabinet de l'Auditeur Général

Militaire

S/Thème3 : « La Coopération entre les Etats membres et la CPI, cas de la RDC »

4) **Eberhard Kempf**, Président du Barreau Pénal International, et **Marie- Pierre POULIN**, Avocate près du TPI pour le Rwanda
S/Thème4 : « La Nature Hybride de la Procédure devant la CPI en ce qui concerne la preuve »

5) **Xavier Jean KEITA**, Conseiller Principal de l'Office du Conseil Public pour la Défense auprès de la CPI
S/Thème5 : « La Fonction du Bureau du Conseil Public pour la Défense près la CPI »

6) **Esteban-Peraltat Losilla**, Responsable pour les Conseils à l'Interieur du Greffe de la CPI
S/Thème6 : « L'Assistance aux Avocats par le Greffe de la CPI »

7) **Franck MULENDA**, Avocat au Barreau de Kinshasa Gombe
S/Thème7 : « La participation des Victimes et leur Protection »

Deuxième Journée : Vendredi 22 Juin 2007

La journée a connue deux interventions suivies, des travaux en ateliers.

I. Intervenants et leurs sous thèmes

1) **Paul MADIDI**, Chargé d'Information et des Programmes de Sensibilisation de CPI-RDC
S/Thème8 : « Les Strategies de Sensibilisation de lutte Contre l'Impunité »

2) Liévin NGONDJI, Avocat au Barreau de Kinshasa Gombe et
Président de l'asbl Culture pour la Paix et
Justice

S/Thème9 : « Le rôle des ONG Nationales dans la Lutte contre
l'Impunité »

II. Travaux en Ateliers

Il y a eu 3 ateliers répartis de la manière suivante :

Atelier I : « Principe de Complémentarité »

Coordonnateurs : Professeur LUZOLO BAMBI LESSA et Avocat
Général MPOSHI

Rapporteur : Maître LUNDA

Atelier II : « Le Fonctionnement de la Défense devant la CPI »

Coordonnateurs : Marie-Pierre POULAIN, Xavier Jean KEITA,
Esteban Peralta-Losilla, Eberhard Kempf et le
Batonnier NDUDI NDUDI

Rapporteur : Me Bernard EMUNGU

**Atelier III : « La Participation des Victimes à la Procédure devant la
CPI »**

Coordonnateurs : Me BAPITA, Me Franck MULENDA

Rapporteur : Me KASSIMU Gentil

Troisième Journée : samedi 20 Juin 2007

Cette dernière journée a été consacrée à la lecture tour à tour par les rapporteurs de compte rendu des travaux en ateliers, suivi de celui du rapport global et final par le rapporteur général qui furent adoptés après débat et amendements.

Par la suite, les différents mots de remerciement ont été prononcés tour à tour par les coorganisateur du séminaire, suivi de celui de la clôture prononcé par le chargé de mission de l'Ambassade d'Allemagne en RDC, son excellence Adrian M. Seufert.

CONSTANTS DEGAGES A L'ISSU DU SEMINAIRE

En ce qui concerne la justice nationale :

Minée par des disfonctionnements internes et par une précarité manifeste, et subissant les effets du contexte post-conflit actuel et de la quête permanente de l'efficacité de l'indépendance des Magistrats, elle présente des limites objectivement perceptibles ;

En ce concerne la justice internationale :

Par delà son élément d'extranéité qui ne va pas sans poser éventuellement des questions en rapport avec la connaissance pertinente du contexte de commission des crimes dont ils doivent connaître par les juges, ses mécanismes semblent encore inconnus de maints acteurs de la justice et même des populations principalement concernées. Au surplus, le dispositif normatif et institutionnel congolais actuels rendent encore difficile la réception de la justice internationale issue du Statut de Rome.

RECOMMANDATIONS

Au vu de tels constants, les participants ont ému les recommandations suivantes :

1. Au plan législatif :

a. Accélérer les reformes nécessaires du droit processuel congolais en l'adaptant aux nécessités actuelles et particulières au souci de lutter contre l'impunité ;

b. Faire accélérer le processus d'édiction de la loi organique portant organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature, organe budgétaire et de gestion du pouvoir judiciaire, d'ici à la session parlementaire de septembre 2007 ;

c. Faire adopter la loi de mise en œuvre du Statut de Rome dont le projet (mais également une proposition, d'après les révélations faites à l'occasion du Séminaire) se trouve au Bureau de l'Assemblée Nationale.

2. Au plan Structurel :

- a. Renforcer les structures humaines par le truchement des Magistrats et d'autres acteurs publics de la Justice ;
- b. Renforcer les structures humaines dans les barreaux pour assurer un réel équilibre dans l'administration de la justice ;
- c. Renforcer les capacités des Magistrats et de tous les acteurs de la justice y compris les Avocats par une formation permanente et systématique, et au besoin, de manière obligatoire ;
- d. Militer pour l'amélioration de l'enveloppe financière allouée à la Justice, de manière à lui permettre d'assurer avec efficience les missions lui dévolues.

Et le fonctionnement effectif du Conseil Supérieur de la Magistrature, que les participants ont appelé de leurs vœux, peut bien y contribuer.

Pour l'équipe de travail

Me Liévin NGONDJI : Modérateur

Me Declerck MAVINGA : Rapporteur Général

Me Guillaume KYUNGU : Rapporteur Général Adjoint

Me Blaise LUNDA : Rapporteur de l'Atelier I

Me Bernard EMUNGU : Rapporteur de l'Atelier II

Me Gentil KASIMU : Rapporteur de l'Atelier III

Fait à Kinshasa, le 26 Juin 2007